Référence : MOD_2026830

Prévenir les situations de radicalisation chez les résidents

Ce contenu saura s'adapter à vos contraintes en termes de contenu, durée, séquencement, modalités... De ce fait, ce n'est pas un programme de formation.

L'exemple fourni ci-dessous est d'une durée de : 7,00 heures.

OBJECTIFS

Structurer une démarche institutionnelle de prévention du risque de radicalisation chez les résidents. Comprendre ses mécanismes, distinguer pratiques religieuses et signaux d'alerte et identifier les facteurs de vulnérabilité.

DESCRIPTION

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes
- Evaluation préformation
- Expression individuelle sur des situations vécues

CONTENU

COMPRENDRE LE PHENOMENE DE RADICALISATION

- Définitions et concepts
- Les mécanismes d'engagement dans un processus de radicalisation
- Les facteurs de vulnérabilité
- Les différentes formes de radicalisation
- Les idées reçues et les risques de stigmatisation
- Le cadre réglementaire applicable aux établissements

REPERER SANS STIGMATISER

- Les indicateurs de vigilance
- Les évolutions comportementales pouvant alerter
- Les limites du repérage
- L'importance de l'observation pluridisciplinaire
- Le croisement des informations
- Études de situations rencontrées en établissement

INTEGRER LA RADICALISATION DANS LA DEMARCHE GLOBALE

- La place de la radicalisation parmi les autres risques institutionnels : addictions, violences, harcèlement, sexualité, emprise
- Comment objectiver les observations ?
- Utiliser une grille d'évaluation commune
- Définir des critères d'évaluation partagés
- Hiérarchiser les niveaux de vigilance

ORGANISER LE TRAVAIL D'EQUIPE

- Le rôle des cadres
- Le rôle des infirmiers
- La circulation des informations
- Les réunions d'analyse des situations
- La prise de décision collective
- Les partenaires à mobiliser si nécessaire

FORMALISER LES PROCEDURES ET ASSURER LA TRACABILITE

- Construire une procédure institutionnelle
- Tracer les observations
- Tracer les actions mises en œuvre
- Assurer le suivi des situations
- Articuler la démarche avec le projet personnalisé et le dossier de l'usager
- Le respect du secret professionnel et des droits des personnes

ATELIER DE MISE EN PRATIQUE

À partir de situations issues des participants :

- *analyse d'une situation préoccupante ;*
- *utilisation d'une grille d'évaluation ;*
- *identification des actions de prévention ;*
- *rédaction des éléments de traçabilité ;*
- *construction d'un logigramme décisionnel ;*
- *élaboration des grandes lignes d'une procédure interne.*

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post formation

PUBLIC

Cadres de santé, infirmiers, chefs de service...

PROFIL DU / DES FORMATEUR(S)

Juriste